Les Conseillers Numériques

Vals de Saintonge Communauté

Julie DRONNEAU

Victor BRETIN

Le rôle des conseillers numériques :

Le Conseiller numérique doit permettre aux usagers **:**

- **D'apprendre à faire** ;
- **D'aider à faire** ;
- De devenir **autonomes** dans leur utilisation quotidienne.

Le conseiller numérique aide prioritairement l'usager à

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques.
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte

Définition :

- **De quoi parle-t-on ?**

  Le numérique est pensé comme un outil facilitateur qui simplifie et qui peut accélérer nos différentes démarches *(⇒ objectif zéro papier en 2022)*
- **MAIS un outil qui :**
  - N'est pas acquis ou maîtrisé
  - Qui peut devenir un frein et un facteur important d'exclusion sociale

- **Les publics les plus exposés par cette transformation numérique sont :**
  - Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Actif (RSA)
  - Les jeunes sans formation
  - Les personnes âgées

Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet.
Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant ou encore résidant dans les DOM sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

Les conseillers numériques proposent :

Une offre de services :

Offre de services à télécharger *(mettre la souris sur la zone soulignée, clique droit puis ouvrir l'hyperlien)*

L'offre de service permet de communiquer sur les offres d'accompagnements que nous proposons.

1) Les bases 2) Vie pratique 3) Sensibiliser 4) Approfondir

Des fiches actions :

Fiches actions à télécharger *(mettre la souris sur la zone soulignée, clique droit puis ouvrir l'hyperlien)*

Les fiches actions sont des guides qui aident l'intervenant à organiser son atelier/accompagnement. Elles reprennent les informations importantes de l'organisation d'un atelier :

- Niveau requis, Contexte, Durée et lieu, Contenus, Méthode pédagogique employées, Moyens humains, Moyens Matériels, Modalité d'évaluation

La mise en place d'un plan d'action :

- Propositions d'objectifs à se fixer pour les mois à venir :
  - **Rendre le dispositif connu de tous et toutes en Vals de Saintonge :**
    - Un message de communication :

1- la gratuité du service
2- un numéro de téléphone unique
3- la proximité : rendez-vous au plus près de chez vous
4- la possibilité d'avoir un accompagnement individuel ou collectif
5- le rôle des Conseillers Numériques

    - Actions de communication :
      - Distribution des flyers sur les marchés/ supermarchés (mars 2022)
      - Publication bulletins municipaux / presse locale
      - Présentation du rôle des CN au sein des communes
      - Affichage / affichage Panneaux Pocket / panneaux lumineux
      - Vidéo reportage

La mise en place d'un plan d'action :

- Propositions d'objectifs à se fixer pour les mois à venir :

  - **Être en capacité d'informer la population concernant les services publics mis à leur disposition :**
    - Être relais d'information et renvoyer vers les services adéquats face à la demande (France Services, CIAS, Mairie)

  - **Faire de la médiation numérique itinérante :**
    - Accompagner la population au plus près de chez elle
    - Expérimenter (quelques mois) les 10 points de rayonnement répartis sur le territoire
    - Déplacer le point de rayonnement en fonction de la demande

  - **Accompagner le public « personnes âgées » pour réduire la fracture numérique :**
    - Rencontrer les associations d'aînés ruraux
    - Rencontrer les services d'aide à domicile
    - S'ouvrir à des interventions au sein des EHPAD

La mise en place d'un plan d'action :

- Propositions d'objectifs à se fixer pour les mois à venir :

  - **Accompagner le public « parents » pour réduire la fracture numérique :**
    - Rencontrer et présenter du dispositif auprès des responsables de structures, des Espaces Infos Familles (EIF)
  - **Accompagner les associations et les Espaces de Vie Sociaux (EVS) qui proposent des offres de formations numériques**
    - Venir en soutien des bénévoles sur des temps d'ateliers
    - Relancer une dynamique qui s'est essoufflée (COVID-19)
    - Outiller les bénévoles associatifs afin de pérenniser les ateliers d'accompagnement aux outils numériques
    - Laisser l'association s'organiser seule au bout de quelques mois
  - **Accompagner les associations dont l'objet social est l'insertion sociale sur notre territoire :**
    - Accompagner le public en difficulté sur les outils numériques
    - Outiller les professionnels afin qu'ils puissent pérenniser les ateliers d'accompagnements aux outils numériques

Le plan d'action :

- **Présentation du planning prévisionnel :**

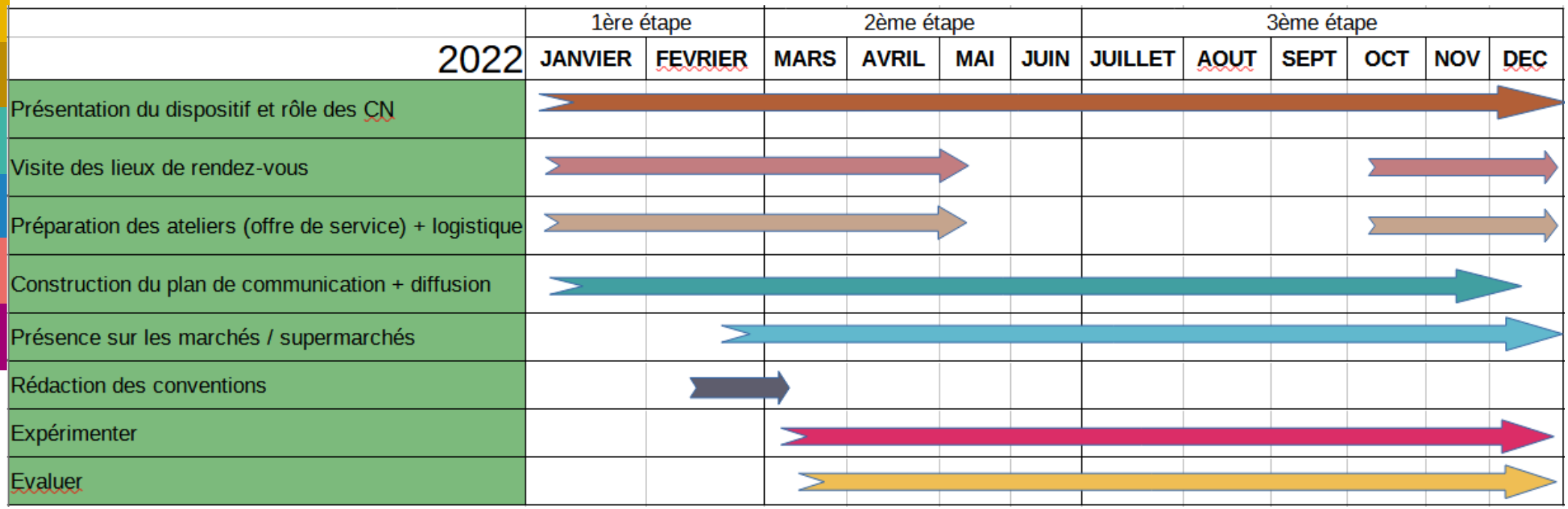

Les acteurs du territoire impliqués sur cette thématique de l'inclusion numérique

L'étude qui a été menée, par le service coopération territoriale, révèle que :

- Les acteurs impliqués sont majoritairement présents sur le territoire de Saint-Jean-d'Angély et aux alentours.
- Les acteurs impliqués s'occupent majoritairement d'accompagner un public précis sur la thématique de l'accès aux démarches et aux droits.
- Dans les acteurs impliqués seules les associations organisent des temps de formations aux outils numériques et uniquement sur trois villes.

Accès aux droits : France Services, CIAS, Pole Emploi, DT, etc...

Mission Locale : interventions sur le territoire

Accès numérique avec un accompagnement en Mairie : Grandjean, Nuaillé sur Boutonne, Mazeray et Asnières la Giraud

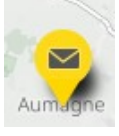

Accès numérique avec un accompagnement au sein du Bureau de Poste communale : Aumagne, Néré, Migré et Asnières la Giraud

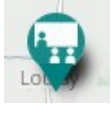

Associations qui organisent ou organisaient une offre de formation aux outils numériques : Loulay, Saint Savinien et Aulnay de Saintonge

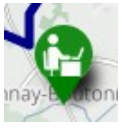

Tiers-lieux : Saint Jean d'Angély et Tonnay Boutonne

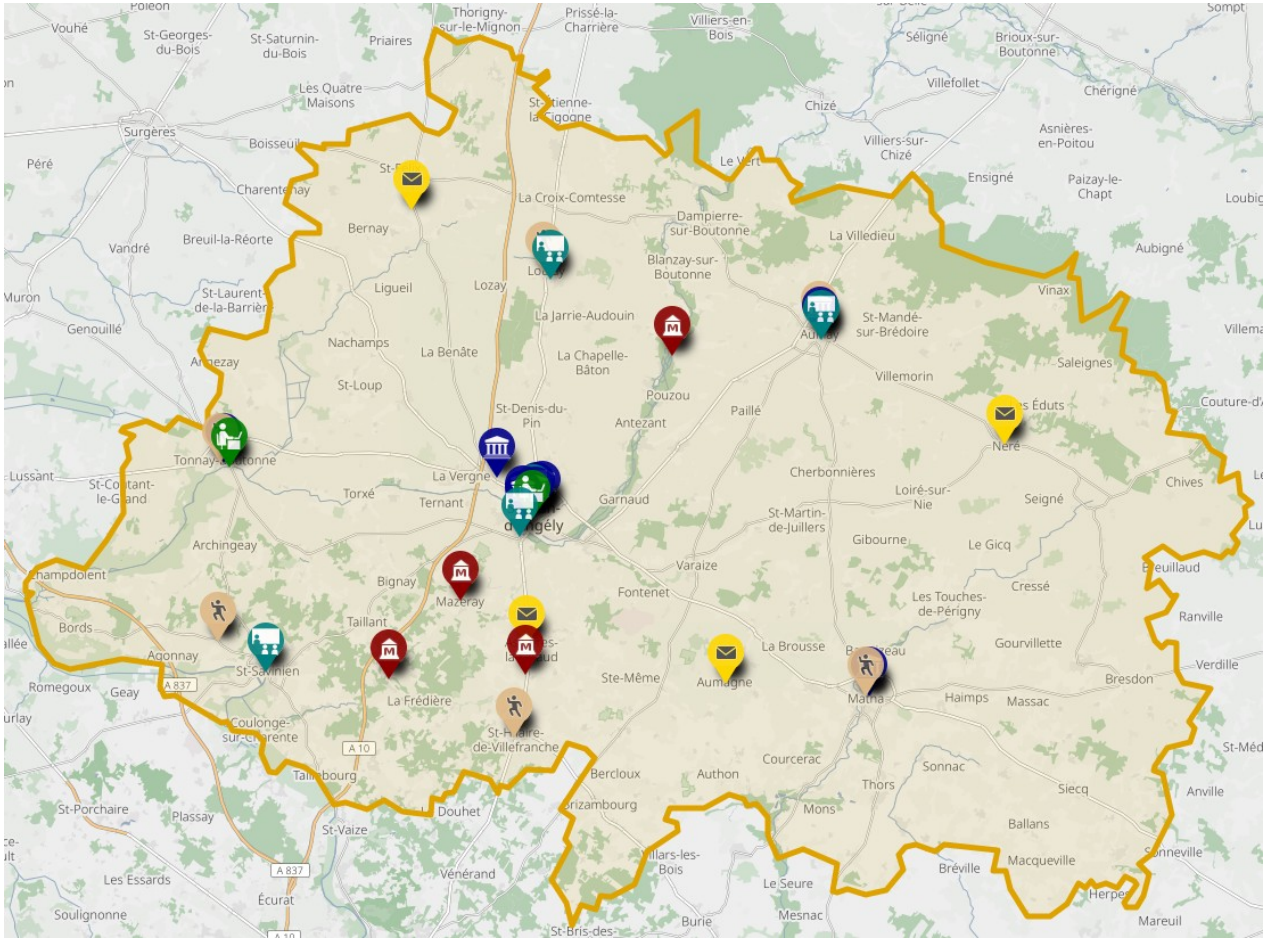

Synthèse et propositions :

Les conseillers numériques auront les missions suivantes :

- Venir en soutien auprès des associations (conforter une offre et non créer un besoin qui ne sera pas perpétué à la fin du dispositif) :
  - Qui organisent des temps d'ateliers, initiations aux outils informatiques (si cela est souhaité) ;
  - Dont l'objet social est l'insertion sociale (5 structures sur le territoire) ;
  - Telle que la mission locale qui exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

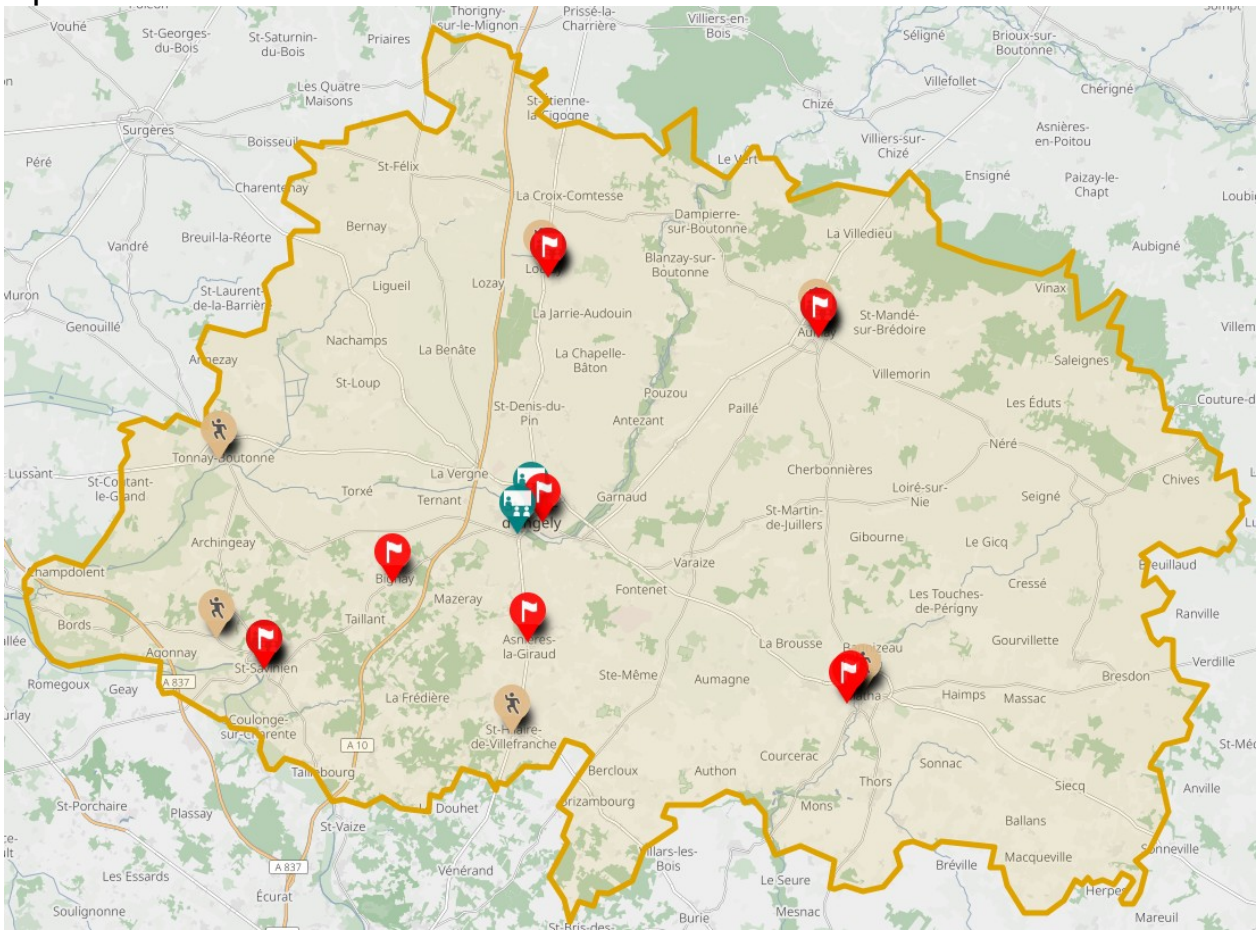

Synthèse et propositions :

Les conseillers numériques auront les missions suivantes :

- Sur rendez-vous, accompagner la population, au plus près de chez elle, via la mise en place des points de rayonnement afin de mailler le territoire.
- Informer et accompagner la population vers les services publics les plus adéquats en fonction de la demande *(renvoyer vers France Services, vers CIAS, vers CCAS locaux, aidants numériques locaux, etc).*

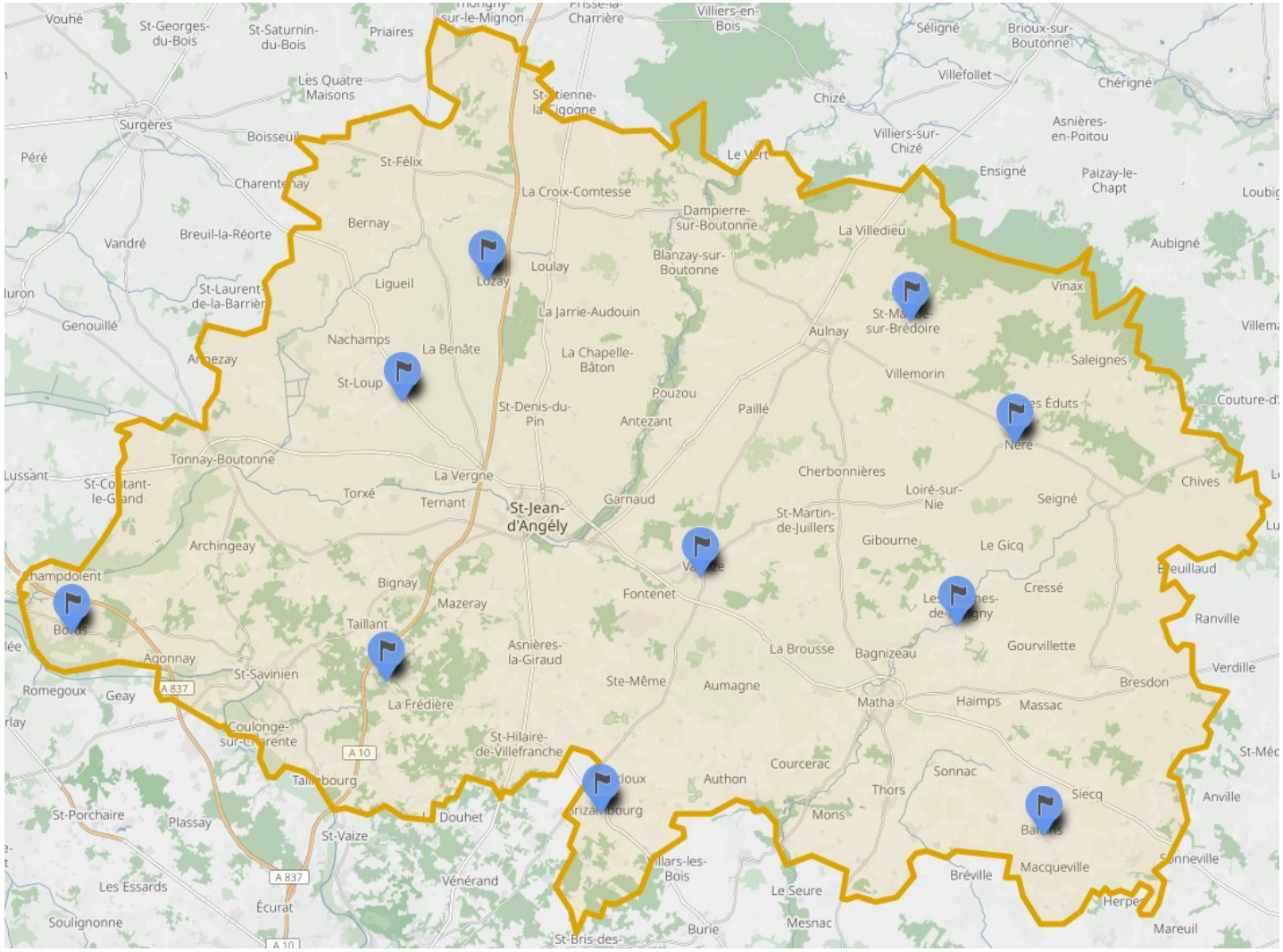

Synthèse et propositions :

L'organisation telle qu'elle a été pensée permet de mailler notre territoire (110 communes) et la mise en place d'un accompagnement régulier (présence toutes les semaines sur le territoire) et au plus près des habitants. Tout en respectant la contrainte humaine : 2 personnes pour 110 communes. Les conseillers numériques interviennent en complémentarité de l'offre existante sur le territoire.

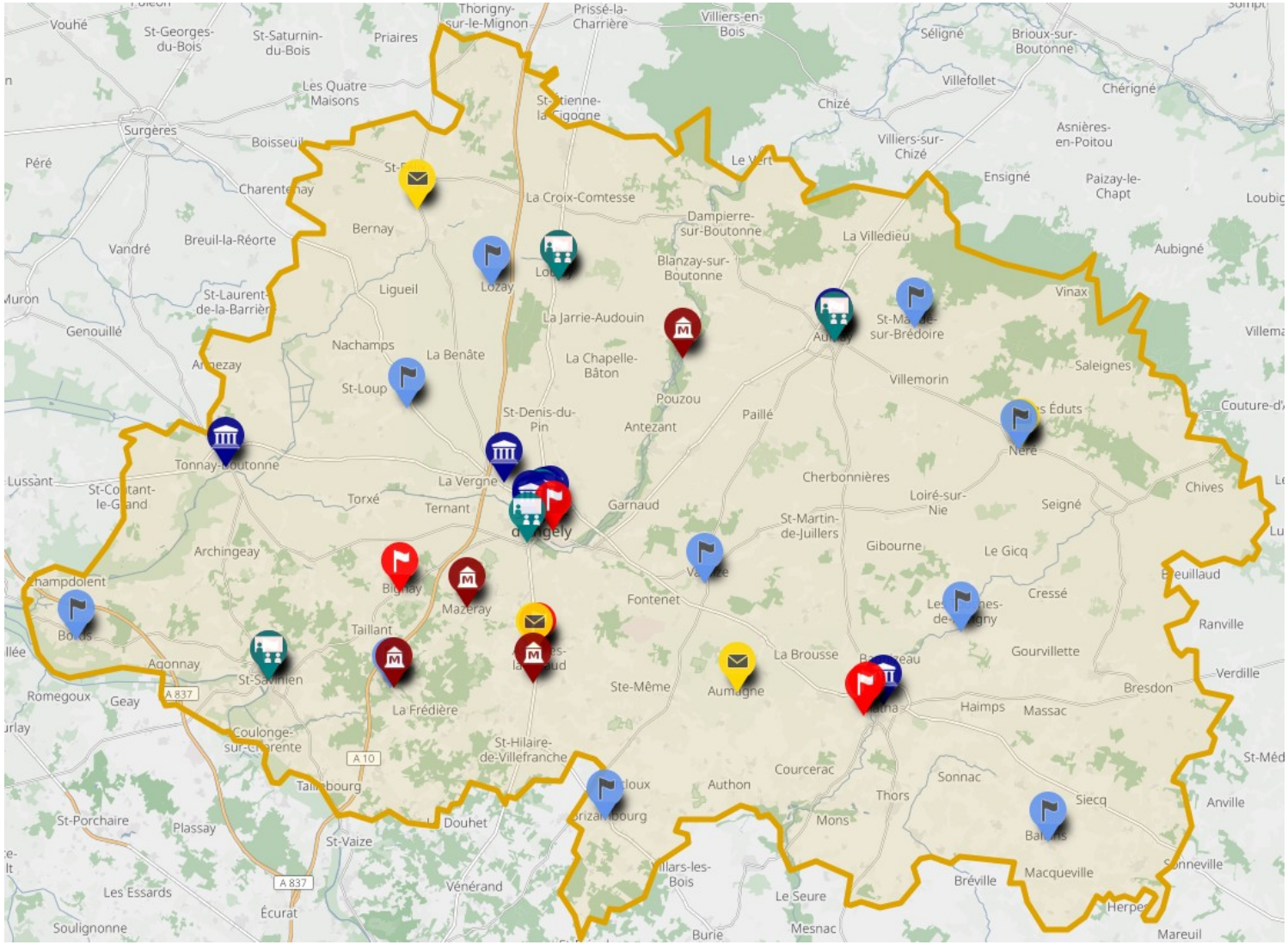

- EPHAD les 4 saisons
- Mairie de Ballans
- Mairie de Brizambourg
- Mairie de Grandjean
- Mairie de Landes
- Mairie de Migré
- Mairie de Néré
- Mairie de Saint Mandé-sur-Brédoire
- Mairie de Varaize
- Médiathèque de Bords

Info mobilité : Il y a 7 à 10 kilomètres d'écarts entre chaque points de rayonnement. Points de rayonnement qui pourront évoluer en fonction de la demande.

Contacts :

Elu en charge du dossier :

Hubert COUPEZ
Conseiller délégué en charge du Numérique et des Nouvelles Technologies -
05 46 33 24 77 - www.valsdesaintonge.fr
Vice-président de Soluris délégué à l'inclusion numérique -
05 46 92 39 05 - www.soluris.fr
Maire de Beauvais-sur-Matha –
05 46 26 10 59 – 07 85 68 93 92
hubert.coupez@valsdesaintonge.fr

Technicienne en charge du dossier :

Clara POURTAUD
Service Cohésion Sociale • Responsable du service coopération territoriale

Coordinatrice de la Convention Territoriale Globale

Chargée de mission inclusion numérique

Chargée du maillage des France Services

clara.pourtaud@valsdesaintonge.fr / 06 02 19 66 36 www.valsdesaintonge.fr